



info-Nax

Billet du Président

Chers Concitoyens, chères Concitoyennes,

Lorsque je suis revenu aux affaires communales en tant que président, le 1^{er} janvier 2005, dans un souci d'information, j'ai pris la décision de créer Info-Nax. Aujourd'hui, il s'agira du dernier numéro qui coïncide respectivement avec notre dernière assemblée primaire et bourgeoise.

En effet, au 1^{er} janvier 2011, la nouvelle commune de Mont-Noble sera effective. Dite constitution sera précédée des élections communales et bourgeoises le 10.10.2010. J'ose espérer que les nouvelles Autorités auront à cœur de s'engager avec passion et détermination pour réunir sous la même bannière, notre nouveau drapeau, tous les citoyens, citoyennes de Nax, Vernamiège et Mase et qu'une politique DU BON SENS, DU BON COMPROMIS et non partisane les accompagne tout au long de leur futur mandat (2 ans – échéance 31.12.2012).

Nos trois communes actuelles ont des atouts à faire valoir, une situation financière saine, une complémentarité certaine, à nous tous Nobles Citoyens/Citoyennes de la commune de Mont-Noble de relever ensemble ce nouveau défi pour un futur meilleur.

Le monde vit et vivra encore des moments de fortes perturbations. Ces dernières années, derniers mois en ont été la preuve :

- Un virus fait son apparition au Mexique le H1N1. Les autorités sanitaires de tous les pays se mobilisent et prennent des mesures draconiennes.
- Les subprimes aux Etats-Unis déclenchent une crise financière mondiale. Les conséquences pour une tranche de la population sont et seront des plus douloureuses.
- Crise politique avec la Lybie où l'on doit se rendre à l'évidence que notre pays, la Suisse, au cœur de l'Europe se trouve bien seule, isolée et ne peut compter sur des amis fidèles disposés à nous soutenir. Nous sommes certes une puissance économique mais un nain politique.
- Récemment, un volcan sis dans le sud de l'Islande entre en éruption. Dit phénomène provoque le plus grand chambardement de l'aviation. Il a suffi d'une banale éruption volcanique pour perturber la planète entière. Paradoxalement, notre société est devenue plus vulnérable et bien fragile.

Tous ces évènements doivent nous faire prendre conscience que plus personne ne peut se protéger et que nous sommes tous dépendants dans un monde globalisé, d'une économie interdépendante et bien complexe. Le monde devient ainsi un GRAND VILLAGE.

Aussi, nous autres Naxards, malgré notre fusion avec Vernamiège et Mase nous ne pourrions inverser la tendance des futurs grands changements. Peut-être, si nous réussissons notre mariage, celui-ci devrait pouvoir améliorer le quotidien de tous nos habitants.

Au terme d'un mandat, il est de coutume de tirer un bilan de nos activités pendant les 6 dernières années de ma présidence. En ce qui me concerne, j'y renoncerais car tous les projets réalisés à Nax ont pu se concrétiser grâce à votre appui et aux décisions prises lors des assemblées primaires et bourgeoises. Le pouvoir de décision vous appartient et vous en avez fait bon usage. Aussi, tant en mon nom personnel qu'en celui de mon conseil, je vous dis MERCI pour votre confiance.

Je me dois également d'adresser mes vifs remerciements à mes collègues du Conseil, nos deux secrétaires, pour leur disponibilité et la qualité de leur travail. Dans le cadre des commissions de fusion constituées, Ange-Marie, Marie-Laure, Xavier, Pierre-Alain, Jean-Claude et Gérald ont fait preuve d'un « leadership » reconnu et apprécié. Par leurs compétences, ils ont défendu, au mieux, les intérêts de notre Commune.

Et pour clore, je dirai : « *Elargissons nos horizons en approfondissant nos connaissances* » entre nos trois villages afin que nous puissions, dans les meilleurs délais, être plus performants dans l'intérêt de nos hôtes et domiciliés.

ADIEU Nax, il ne s'agira peut-être que d'un AU REVOIR, l'avenir nous le dira !

Bernard Bruttin, Président

- **Municipalité**

Commune de Mont-Noble – agenda électoral

L'élection des Autorités de la nouvelle commune du Mont-Noble se déroulera le week-end du 10 octobre 2010. Le délai pour le dépôt des listes est fixé au 13 septembre 2010, à 18h00 auprès du greffe, bureau communal de Nax. Le calendrier détaillé (horaire) sera joint lors de l'envoi du matériel de vote.

Plan d'aménagement local/RCC

En date du 20 mai 2010, les ultimes corrections et argumentaires ont été communiqués au canton. Nous avons demandé une séance de conciliation au service des affaires intérieures, à aménager dans les meilleurs délais pour finaliser ce dossier. L'homologation devrait ensuite être effective courant automne 2010 afin que notre plan d'aménagement soit homologué avant la constitution de la nouvelle commune.

Fusion

Lors de la prochaine séance plénière fixée au 23 juin 2010 à Nax, les présidents des 9 commissions constituées présenteront leur rapport respectif. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au prochain « Trait d'union » qui vous sera adressé mi-juillet 2010. Mandat a été confié à Monsieur Eric Balet pour dresser d'ici le 30.09.2010, un rapport de synthèse qui sera remis aux Administrations communales de Nax, Vernamiège et Mase.

- **Comptes au 31.12.2009 – Municipalité**

Selon l'art. 30, lettre a, alinéa 2 de l'ordonnance sur la gestion financière des communes, nous pouvons relever ce qui suit :

- Le *compte de fonctionnement* totalise des dépenses pour CHF 2'250'365.67 et des recettes pour CHF 2'824'395.85 soit un excédent de recettes du compte financier de CHF 574'030.18.
- Le *compte des investissements* totalise des dépenses pour CHF 448'246.00 et des recettes pour CHF 64'533.35, soit un excédent de dépenses du compte d'investissements de CHF 383'712.65.

- La *marge d'autofinancement* s'élève à CHF 574'030.18 contre CHF 276'716.97 en 2008. Elle couvre ainsi les investissements nets de l'exercice

La marge d'autofinancement 2009 est excellente. La Municipalité a enregistré une augmentation importante de ses recettes fiscales, réalisé un revenu extraordinaire de CHF 71'862.00 dans le cadre de la vente des actions FMB SA. Elle a aussi bénéficié d'une aide extraordinaire de CHF 50'000.00 de péréquation financière.

La marge d'autofinancement 2009 a permis de pratiquer l'amortissement comptable minimal de 10% exigé par l'ordonnance sur la gestion financière des communes (Ofinco du 16 juin 2004) ainsi qu'un amortissement complémentaire extraordinaire de CHF 260'196.00

- La *dette nette* par habitant s'élève à CHF 1493.00 (452 habitants) contre CHF 2'202 en 2008 (base 440 habitants).

En conclusion, l'équilibre financier, tel que décrit à l'art. 80 de la loi sur les communes (Lco du 5 février 2004) est respecté. L'endettement net par habitant a diminué de CHF 508.72 et sa fortune nette augmenté de CHF 205'917.53

- **Bourgeoisie**

4^{ème} Journée des Bourgeois

Pour maintenir la tradition, la 4^{ème} Journée des Bourgeois aura lieu le **samedi 28 août 2010**.

Le programme de notre journée sera scindé en deux parties :

- la matinée, réservée à des travaux destinés à la sauvegarde de notre patrimoine bourgeoisial (toit du moulin de la Cordamou),
- l'après-midi, repas en commun suivi d'un espace de convivialité.

D'ores et déjà nous vous invitons à réserver la date et comptons sur une participation nombreuse. Cette année nous pourrons compter sur la présence du Conseiller d'Etat, originaire de Nax, Jacques Melly.

Transmettez cette invitation aux Bourgeois de l'extérieur (famille, amis, connaissances)

Consortage du Tzan (droit de propriété)

Lors de son assemblée générale du 29 avril 2010, les membres du consortage du Tzan ont refusé l'arrangement à l'amiable sur la base du plan soumis. Ce plan prenait en compte les modifications et remarques du comité du consortage et les exigences de l'Assemblée bourgeoisiale de Nax. Le Conseil bourgeoisial a pris acte de cette décision et laisse le soin au Consortage d'entreprendre toute mesure qu'il juge nécessaire pour la suite de l'affaire.

Bourgeoisie de Nax – agenda électoral

L'élection des nouvelles autorités de la Bourgeoisie de Nax (3 membres) se déroulera le week-end du 10 octobre 2010. Le délai pour le dépôt des listes est fixé au 13 septembre 2010, à 18h00 auprès du greffe, bureau communal de Nax. Le calendrier détaillé (horaire) sera joint lors de l'envoi du matériel de vote.

- **Comptes au 31.12.2009– Bourgeoisie**

Recettes de fonctionnement	CHF 53'303.98
Dépenses de fonctionnement	CHF 95'857.71
Excédent de dépenses	<u>CHF 42'553.73</u>

Selon l'art. 30, lettre a, alinéa 2 de l'ordonnance sur la gestion financière des bourgeoisies, nous pouvons relever ce qui suit :

- Le *compte financier* totalise des dépenses pour CHF 95'857.71 et des recettes pour CHF 53'303.98 d'où un manco de CHF 42'553.73.
Le manco du financement provient essentiellement de l'attribution au fonds de reboisement du solde du bénéfice du projet sylvicole C pour CHF 41'576.15
- *Amortissement* : La Bourgeoisie de Nax n'a plus de patrimoine administratif à amortir à l'exception du patrimoine forestier qui n'est plus soumis à l'amortissement obligatoire.
- Il n'y a eu aucun investissement en 2009 et aucun amortissement n'a été effectué

Un inventaire des biens mobiliers et immobiliers de la Bourgeoisie a été dressé le 28.08.2009, il est à la disposition de tous/toutes les Bourgeois/Bourgeoises au bureau communal. Selon extrait du PV du 04.06.2010, les dits actifs ont été reconnu propriété exclusive de la Bourgeoisie de Nax, avec l'accord unanime de la Commission bourgeoisiale.

INFOS

Ramassage des ordures

Au point de collecte de la Crettaz, un molok à papiers a été installé. D'autre part pour la région du camping et de la Villette, un molok à ordures a été posé à l'embranchement de la route du Zitiouc et de la route cantonale.

Nous vous rappelons aussi que les objets encombrants ne doivent pas être déposés dans les moloks mais amenés à la décharge des Jarnayes, celle-ci est ouverte le

Mercredi 15h00 – 17h00

Samedi 11h00 – 15h00

Nous vous remercions de votre collaboration pour le tri des déchets et la préservation de la nature.

Patrimoine

La Bourgeoisie de Nax, dans le cadre de son projet « du grain au pain », sollicite les habitants et hôtes de Nax en possession d'objets se rapportant à la culture du blé et la fabrication du pain. En effet, si de tels objets dorment dans votre cave ou grenier, la Bourgeoisie serait très heureuse d'en disposer pour les mettre en valeur dans les bâtiments de son patrimoine (raccard, grenier, moulin et four banal). Vous pouvez prendre contact avec le bureau communal.

Vœux

Nous vous souhaitons un été ensoleillé et radieux au Balcon du Ciel. Participez aux diverses manifestations qui seront organisées ces prochaines semaines, votre présence étant une source de motivation pour tous les organisateurs bénévoles qui animent chaque année notre station durant la belle saison.

La fusion ne devra en aucun cas faire disparaître l'esprit villageois naxard qui devra perdurer dans le futur avec l'esprit d'ouverture qui est propre à chaque Naxard !